

DIFFUSION/PUBLICATION

Conditions

Les images peuvent être publiées aux conditions suivantes :

L'utilisation de ces images est soumise à un droit de reproduction (voir tarifs). Le crédit du Musée gruérien doit obligatoirement figurer à proximité de toute image publiée. Le musée se réserve la possibilité de facturer un supplément si le crédit est manquant (voir tarifs).

Exemples de crédits :

- © Photo Glasson Musée gruérien Bulle
- © Photo Morel Musée gruérien Bulle
- © Musée gruérien Bulle

Les droits de reproduction, les frais éventuels de recherches, de dossier et de numérisation font l'objet d'une facturation détaillée. Le paiement se fait uniquement au moyen d'une QR-facture.

Les images transmises par le Musée gruérien aux médias pour la promotion de l'institution ou dans le cadre de partenariats sont gratuites. Elles portent la mention « Droits réservés » (DR) :

- © Photo Glasson Musée gruérien Bulle DR
- © Photo Morel Musée gruérien Bulle DR
- © Musée gruérien Bulle DR

Les demandes de recherches doivent être adressées au plus tard 5 jours ouvrables avant publication au Musée gruérien.

Le Musée gruérien se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tarifs photographies**A. RECHERCHES**

Forfait de recherches (si nécessaire) : Fr. 20.-

Le personnel du musée réalise des recherches iconographiques sur demande. Ce forfait est valable pour une recherche de 30 min. maximum. Un supplément est facturé pour des recherches nécessitant davantage de temps. Les recherches qui ne donnent pas de résultats ne sont pas facturées.

B. FICHIERS ET FRAIS DE DOSSIER

Numérique standard (JPG 300 dpi) Fr. 10.-

Numérique haute définition (TIFF 600 – 1200 dpi) Fr. 20.-

C. DROITS DE REPRODUCTION

PUBLICATION (prix/unité) : Fr. 50.-

+ 1 ex. justificatif. Ce tarif est valable pour une illustration intérieure. Tarif couverture : Fr. 100.-

EXPOSITION (prix/unité) : Fr. 50.-

TELEVISION (prix/unité) : Fr. 50.-

INTERNET (prix/unité) : Fr. 50.-

PRESSE (prix/unité) : Fr. 50.-

Un rabais de 50% sur les droits de reproduction est prévu pour l'enseignement, la recherche, les institutions publiques et les associations à but non lucratif.

Crédit photographique manquant : +50%.

D. UTILISATION COMMERCIALE

Tarifs sur demande. La reproduction d'images pour la communication d'entreprise, politique, la publicité et le merchandising font l'objet d'un contrat, sous réserve d'une approbation par la Direction.